

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENERAS IUX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une ar-  
tère sur le territoire de la Ville  
de Genève, section Petit-Saconnex

du 7 mai 1980

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis de la Ville de Genève ;

vu le préavis de la commission cantonale de  
nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des ar-  
tères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

ARRÊTÉ

(V. 58637)

Il est donné le nom :

- Avenue de l'Ariana

à la future route qui reliera l'avenue de la Paix à la route  
de Ferney.

Ce nom rappelle la mémoire d'Ariane De La Rive, mère de  
Gustave Revilliod, à qui l'on doit le Musée et le parc de  
l'Ariana, proches de cette artère.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er juin 1980.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat:

*D. Haenni*